



Délibération 2026.06.07

Nombre de membres		Suffrages
en exercice	présents	exprimés
19	18	19
Votes		
Pour 19		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Délibération affichée et
exécutoire le :

11/06/26

Le 9 juin 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 5 juin 2026, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, FORBEAU Sébastien, MAILLET Cécile, BONAMY Christian, MAUCHIEN Anne, CHABENAT Jean-Michel, MALASSINET Alain, DUVOUX Sylviane, BAUDET Laurence, MÉTIVIER Christophe, MÉSIER Marie-Christine, PION Bruno, CHAUVEAU Valérie, CHAUVEAU Delphine, CARREL Céline, PERRICHON Julien, TARTIÈRE Steeven.

Pouvoir : RIVIÈRE Fabien à MÉTIVIER Philippe.

Attribution d'une subvention exceptionnelle à Solidabri

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande de soutien financier présentée par l'association Solidabri ;

Considérant que l'association Solidabri exerce des missions présentant un intérêt local et social ;

Considérant que l'association connaît actuellement des difficultés financières ponctuelles nécessitant un accompagnement exceptionnel ;

Considérant qu'il apparaît opportun que la commune de Vatan apporte un soutien financier afin de contribuer à la continuité des actions menées par l'association ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue une aide financière exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association Solidabri.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.

Le secrétaire de séance,
FORBEAU Sébastien.

